



SNUipp-FSU Vaucluse

Compte rendu du CTSD du 16 avril 2015

Le nouveau projet de carte scolaire du directeur académique a encore été rejeté unanimement par les représentants du personnel.

Suite au rejet de la carte scolaire présentée en CTSD le mardi 7 avril, le directeur académique a présenté un nouveau projet de carte scolaire.

Il y a maintenu les mesures de fusion d'écoles sur Mazan et Pertuis, ainsi que le profilage au mouvement des postes de direction des écoles Jouve à Carpentras et Jaurès à Sorgues.

Sans tenir compte, une nouvelle fois, du refus unanime des délégués du personnel appuyés par les signatures de nombreux collègues qui ont pris position pour dénoncer ces mesures.

Contre ces décisions mais également pour refuser une carte scolaire qui ne répond pas, faute de moyens, aux besoins des élèves du département (manques d'ouvertures de classes, fermetures de classes injustifiées, manques de moyens pour les RASED, manques de moyens pour le développement d'autres missions pédagogiques au service des élèves...), les délégués du SNUipp-FSU ont encore une fois voté contre le projet de carte scolaire présenté par le DASEN.

Malgré le vote contre de tous les délégués du personnel, le directeur académique pourra arrêter les mesures qu'il a annoncées.

Les délégués du SNUipp-FSU continueront à dénoncer le projet du DASEN lors du Comité Départemental de l'Education Nationale qui se réunira mercredi 22 avril 2015.

Ce projet de carte scolaire est révélateur du déficit de postes qui touche notre département.

La dotation de 25 postes supplémentaires du département est en deçà des besoins réels des écoles pour la rentrée 2015 et le Vaucluse continuera à ne pas pouvoir répondre aux nécessités d'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des enseignants.

PROJET PRESENTE PAR LE DASEN AU CTSD du 16 avril 2015

En présentant le détail des situations d'écoles, le DASEN a fait lui-même l'annonce que des mesures pourraient être réexaminées lors du CDEN du 22 avril.

Le SNUipp-FSU encourage donc les écoles à continuer à rassembler tous les éléments qui plaident en leur faveur pour obtenir le maintien ou la création d'une classe pour la rentrée scolaire 2015.

Fermetures de classes

En écoles maternelles hors éducation prioritaire

CADENET : Le Cèdre

~~PERTUIS : Le Clos Fleuri~~ : passe en
Fermeture Conditionnelle

AVIGNON : Camille Claudel

~~MONDRAGON : Jean Moulin~~ : passe en
Fermeture Conditionnelle

En écoles élémentaires hors éducation prioritaire

MAZAN : Melle Fousa

CAUMONT SUR DURANCE : Fernand
Perrin

BEDOIN

SAINT DIDIER

VILLELAURE

PERNES-LES-FONTAINES : Jean
Moulin

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE : Mournna B

En écoles primaires hors éducation prioritaire

ST CHRISTOL (une classe maternelle)

LA MOTTE D'AIGUES (une classe
élémentaire)

Fermeture Conditionnelle

En écoles maternelles hors éducation prioritaire

PERTUIS: Aimée Meynard

PERTUIS : St Roch

LAURIS : Les Aires

ROBION : Le Luberon

PERTUIS : Le Clos Fleuri

MONDRAGON : Jean Moulin

MAZAN : La Condamine

VEDENE : Les Jardins (nouvelle mesure)

Les délégués du SNUipp-FSU se sont étonnés des nombreuses menaces de fermeture de classes maternelles sur la commune de Pertuis. D'autant plus que les informations recueillies auprès des écoles montrent que les effectifs prévisionnels sont au-dessus du seuil arrêté par le DASEN.

Le DASEN a répondu que c'était un moyen de pression sur le maire de Pertuis pour qu'il arrête des effectifs fiables dans chaque école.

Nous sommes intervenus pour certifier que les chiffres donnés par les écoles avaient été vérifiés avec soin auprès de la mairie et qu'il ne devait pas y avoir de mesure de carte sur les écoles.

Le DASEN a répondu qu'il allait se rapprocher du maire de Pertuis pour étudier la réalité des situations des écoles et qu'un réexamen pourrait avoir lieu d'ici le CDEN du 22 avril.

En écoles primaires

RASTEAU

Ouvertures de classes

En écoles maternelles hors éducation prioritaire

ALTHEN-LES-PALUDS : André de Richard

En écoles maternelles en éducation prioritaire

AVIGNON: ST JEAN

AVIGNON : Roland Scheppler

AVIGNON : Jean Henri
Fabre

VALREAS : Jules Ferry

AVIGNON : Stuart Mill

En écoles élémentaires hors éducation prioritaire

AVIGNON : Sixte Isnard

CAROMB

En écoles élémentaires en éducation prioritaire

AVIGNON : La Trillade B

AVIGNON : Saint Roch

AVIGNON : Jean Henri Fabre A

CARPENTRAS : Emile Bouche

AVIGNON : Jean Henri Fabre B

AVIGNON : Les Olivades

AVIGNON : Saint Jean

AVIGNON : Louis Gros

AVIGNON : Roland Scheppler

AVIGNON : Stuart Mill

AVIGNON : Massillargues

CARPENTRAS : La Quintine

VALREAS : Marcel Pagnol

En écoles primaire

LA BASTIDE-DES-JOURDANS : Edouard Arniaud

Ouvertures conditionnelles

En écoles maternelles hors éducation prioritaire

BEDARRIDES : Frédéric Mistral

LA TOUR D'AIGUES : L'orangerie

En écoles élémentaires en éducation prioritaire

AVIGNON : Saint Jean

AVIGNON : Grands Cyprés B

En écoles élémentaires hors éducation prioritaire

VEDENE : Daudet B

MALEMORT-DU-COMTAT : Felix
Gras

MORIERES : Marcel Pagnol

MONDRAGON : Jean Moulin

En écoles primaire

GRAMBOIS

Autres mesures annoncées

Fusion à MAZAN des écoles élémentaires Mlle Foussa et La Condamine

Fermeture de l'école Mlle Foussa : disparition de la classe liée à la direction, les autres classes étant rattachées à La Condamine. La direction de la Condamine étant déchargée à 1/2 temps.

Fusion à PERTUIS des écoles élémentaires G. Brassens et A. Camus

Fermeture de l'école A. Camus : les classes étant rattachées à Brassens. La décharge de direction passe à 100% sur Brassens.

Les délégués du SNUipp-FSU se sont à nouveau opposés aux projets de fusions d'écoles présentés en CT. Ils vont à l'encontre des règles départementales, notamment celle de l'obligation qu'un des deux postes de direction soit vacant pour réaliser la fusion.

UPE2A : (ex. CLIN / CRI)

Transfert du poste rattaché à l'élémentaire M. Pagnol à Monteux (vacant) à l'élémentaire Le Centre à L'Isle sur la Sorgue.

Malgré la forte augmentation du nombre d'élèves allophones scolarisés dans de nombreux secteurs du département et les conditions difficiles de prise en charge de ces élèves par les enseignants d'UPE2A, le DA a confirmé qu'il ne créerait pas de nouveaux postes faute de moyens.

Ouverture classe maternelle TED (CLIS « autisme ») :

Implantation de cette classe à l'école maternelle Sainte-Catherine à Montfavet.

Postes « plus de maîtres que de classes » :

Dispositif reconduit pour 1 an pour les 13 postes créés à la rentrée 2013.
Maintien du 14^{ème} poste créé à la rentrée 2014 à l'élémentaire La Trillade.
Ouverture d'un 15^{ème} poste sur le groupe scolaire Fabre à Avignon.

Ouverture de postes de TR supplémentaires (Brigade de Formation)

Il aurait fallu 16 postes de Brigades pour remplacer les enseignants en REP+ durant leurs 18 demi-journées de concertation et de formation. Le DA n'en a budgété que 8 faute de moyens.

Le Snuipp-FSU a demandé à l'administration que ces postes ne soient pas spécialisés REP+ mais fassent partie du contingent des Brigades de Formation.

REP

Création de 1/4 de décharge adossée à une direction d'école de chaque réseau REP (implantations précisées après appel à candidatures auprès des directeurs REP)

Une demi-décharge supplémentaire sera positionnée sur le réseau REP du collège Mistral à Avignon, pour lui donner les moyens de fonctionner comme un REP+.

Cette mesure départementale vient compenser la suppression par le ministère des décharges de coordination des REP (seuls les REP+ auront un coordonnateur à mi-temps). Les IEN devront se rapprocher des directrices et directeurs d'école de chaque REP pour leur proposer de prendre la coordination du REP avec un supplément de décharge de direction. Le SNUipp-FSU redoute la remise en cause de cette mesure tous les ans au gré des moyens budgétaires alloués au département.

Profilage des postes de direction vacants dans les écoles avec une décharge totale ou, en REP+, avec une demi-décharge :

A l'élémentaire J. Jaurès à Sorgues (décharge totale)

A l'élémentaire F. Jouve à Carpentras (demi-décharge)

Les délégués du SNUipp-FSU se sont opposés aux projets de profilage des directions d'écoles présentés.

L'ensemble des délégués du personnel ont été unanimes pour demander l'abandon de ces projets et le maintien de l'attribution des postes de direction des écoles Jouve à Carpentras et Jaurès à Sorgues au barème, dans le cadre du mouvement sur SIAM.

Postes fléchés :

« Italien » :

Ouverture à l'élémentaire St Jean à Avignon (sur ouverture d'une classe)

Ouverture à l'élémentaire F. Mistral à Sorgues (si un poste est vacant après le mouvement)

« Allemand » :

Fermeture à l'élémentaire Gandié à Carpentras et transformation en poste sans spécialité

Fermeture à l'élémentaire J. Prévert à Bédarrides et transformation en poste sans spécialité

Ouverture à l'élémentaire H. Bosco au Pontet par transformation d'un poste sans spécialité vacant.

La carte des langues en collège devant évoluer, le Snuipp-FSU est intervenu pour demander qu'il y ait un statut quo l'année scolaire prochaine dans le 1^{er} degré.

Redéploiement de l'implantation des postes RASED entre les circonscriptions

Circonscription d'APT :	Postes E : 5	Postes G : 1	Postes psy : 2
Circonscription d'AVIGNON 1 :	Postes E : 4	Postes G : 3	Postes psy : 3
Circonscription d'AVIGNON 2 :	Postes E : 8	Postes G : 6	Postes psy : 4
Circonscription de BOLLENE :	Postes E : 5	Postes G : 2	Postes psy : 3
Circonscription de CARPENTRAS :	Postes E : 5	Postes G : 2	Postes psy : 3
Circonscription de CAVAILLON :	Postes E : 5	Postes G : 2	Postes psy : 3
Circonscription de L'ISLE :	Postes E : 4	Postes G : 1	Postes psy : 3
Circonscription d'ORANGE :	Postes E : 6	Postes G : 1	Postes psy : 3
Circonscription de PERTUIS :	Postes E : 5	Postes G : 1	Postes psy : 3
Circonscription de SORGUES :	Postes E : 5	Postes G : 2	Postes psy : 3

Alors que l'administration parle d'un redéploiement des postes, les délégués du SNUipp-FSU ont constaté que la nouvelle carte des RASED se faisait avec la suppression d'un poste RASED par rapport à l'actuelle. Ils ont demandé que l'intégralité des postes spécialisés RASED soient maintenus dans la nouvelle organisation avec la réouverture du poste E implanté à l'école de Lapalud qui avait été gelé durant l'année scolaire 2014/2015.

Reconduction de dispositifs pédagogiques actuellement à titre provisoire :

Décharge particulière CHAM à Vaison la Romaine : 0.50 ETP

Modifications d'implantation de postes :

Les postes de référents de scolarité seront implantés à titre définitif dans la circonscription de l'ASH à compter de la rentrée 2015. Ils étaient jusqu'alors rattachés à une circonscription.

Les délégués du SNUipp-FSU sont intervenus pour dénoncer le fait que ces changements d'implantations des postes s'accompagnent d'une redéfinition des secteurs de chaque référent sans nouvelle création. Ils ont demandé que le travail qui a été entrepris par l'administration il y a quelques années, suite aux pressions des référents et du SNUipp, pour améliorer les conditions de travail des collègues en créant des postes soit poursuivi.

Fermeture de poste :

Fermeture du poste de Conseiller Pédagogique Départemental EPS

Autres mesures abandonnées

MONTEUX : Pagnol → abandon du transfert d'un poste d'adjoint maternelle et poste élémentaire

FUSION A VACQUEYRAS → abandon du projet

Le DASEN a déclaré qu'il prenait cette décision suite à la découverte de sa part des conditions dans lesquelles se ferait cette fusion. Il en porte la responsabilité.

Dispositifs pédagogiques non encore reconduits :

« Réseau du haut Vaucluse » : 0.25 ETP
0.50 ETP

« Réseau rural de Sault » + EMALA :

Décharge de conseiller de prévention départemental : 0.50 ETP

Le SNUipp-FSU a demandé le maintien des dispositifs « Réseau... ». L'administration a indiqué qu'elle examinerait leur faisabilité lors du CT de rentrée en septembre 2015. Nous interviendrons pour que la décision soit plutôt prise en juin, avant la fermeture des écoles.